

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR,
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES AFFAIRES REGIONALES

Communiqué de presse
=====
Commune de Genève (Petit-Saconnex)
=====
Rue Marie-BRECHBUHL
=====

La création d'une nouvelle artère sur cette commune, oblige les autorités à modifier la numérotation de deux maisons existantes, de la Façon suivante:

Rue PESTALOZZI	23	devient	4	rue Marie-BRECHBUHL
" "	23A	" "	2	" " "

Ces modifications approuvées par les autorités de la commune entrent en vigueur le 1er septembre 1996.

Publication dans la F.A.O des 3 juillet, 29 juillet et 12 août 96.

visa: